

M. M. W. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre de son exposé, mais avant de faire une déclaration au sujet de notre attitude définitive, j'attendrai que nous sachions vraiment de quoi il retourne. Je voudrais signaler au ministre et au gouvernement que nous estimons qu'il faudrait s'intéresser davantage à la transformation dans la métallurgie au Canada. La chose est facile à comprendre et il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études très poussées pour savoir que, dans l'exploitation minière, la plupart des emplois se rattachent à la transformation plutôt qu'à l'extraction des métaux. Depuis trop longtemps déjà, bien que l'extraction des métaux s'effectue sur place, la plupart des emplois disponibles dans le domaine de la transformation se trouvent à l'étranger. Le gouvernement doit s'en rendre compte et prendre les mesures voulues, afin qu'une proportion plus importante de nos ressources soient transformées ici et non ailleurs.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec attention l'annonce que vient de faire l'honorable ministre du Commerce (M. Winters), relativement aux restrictions sur les exportations du cuivre.

J'abonde dans le sens de l'honorable député de Timmins (M. Martin) lorsqu'il dit que le gouvernement devrait faire preuve de plus de précision, de clarté dans sa politique sur les exportations de quoi que ce soit mais, en l'occurrence, du cuivre.

Je représente moi-même une région productrice du cuivre, et nous avons tous hâte de voir le gouvernement prendre la responsabilité d'établir des industries secondaires dans nos régions, pour traiter sur les lieux, chez nous, au Canada, ces métaux, tels le cuivre.

Or, je crois que la déclaration de l'honorable ministre, dans la circonstance, n'est pas très claire. On abolit quelque chose, on rajoute d'autre chose, on applique d'autres restrictions, on abolit l'application de certaines, et ainsi de suite. C'est un méli-mélo que l'ensemble des Canadiens ne comprendra pas. En conséquence, l'honorable ministre devrait être plus clair et précis dans ses déclarations, afin qu'on sache ce que le gouvernement a l'intention de faire non seulement à l'endroit des producteurs du cuivre mais également du traitement du cuivre chez nous, afin de vendre des produits finis à l'extérieur du Canada, car ces exportations seraient à notre avantage.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, me reportant très brièvement à la

déclaration du ministre du Commerce, permettez que je dise que nos propres besoins et la rareté actuelle du cuivre sur les marchés étrangers sont les raisons qui ont sans doute motivé ces décisions.

Je tiens à appuyer la déclaration faite par le député de Timmins (M. Martin). Il ne sera satisfait aux besoins du marché canadien et des Canadiens que lorsque nous pourrons non seulement extraire, mais aussi traiter et finir chez nous nos propres ressources naturelles, et notamment le cuivre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

NOUVEL ORDRE D'EXAMEN DES CRÉDITS DES MINISTÈRES

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je saisis cette occasion pour faire une brève déclaration au sujet des travaux de la Chambre, qui intéressera les députés et les renseignera sur la façon dont nous avons l'intention de procéder, lorsque les ordres du jour inscrits au nom du gouvernement seront mis en délibération aujourd'hui.

● (2.50 p.m.)

Le 9 février dernier, le premier ministre a annoncé la réunion, les 4 et 5 mars à Washington, du comité ministériel canado-américain pour le commerce et les affaires économiques. Cinq ministres devront s'absenter de la Chambre jeudi et vendredi pour pouvoir faire honneur à leurs engagements à l'égard de cette réunion, soit les ministres des Finances, du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et des Mines et des Relevés techniques.

Bon nombre de députés estimeront qu'il n'y aura peut-être pas assez de temps d'ici jeudi pour examiner les crédits de ces ministères; pour permettre cet examen avant jeudi, le gouvernement propose, lorsque la Chambre se formera en comité des subsides aujourd'hui, de mettre en délibération les crédits de ces ministères l'un après l'autre, mais pas nécessairement dans l'ordre que j'ai donné. Nous pourrions différer l'examen des crédits de la Justice pour y revenir dès que l'étude des crédits de ces cinq ministères sera terminée.